

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e)

.....
père, mère, responsable légal,
autorise l'enfant

.....
à présenter sa candidature
au Conseil Municipal des Enfants.
et m'engage à l'amener aux différentes
réunions s'il (elle) ne peut s'y rendre seul(e).

L'installation du CME aura lieu
début décembre 2016, à la mairie.

Fait à Arpajon, le

Signature

FONCTIONNEMENT DU CME

> Qui vote ?

Les arpajonnais de CM1 et CM2.

> Combien y aura-t-il d'élus ?

17 élus, dont 8 à Victor Hugo, 6 à Édouard Herriot,
3 à Jeanne d'Arc et un suppléant par établissement

> Pour combien de temps est-on élu ?

Pour 2 années civiles

> Que font les élus ?

Ils choisissent de travailler sur les projets qui
les intéressent (loisirs, sport, environnement,
citoyenneté...) et de se former à la citoyenneté.

> Combien y a-t-il de réunions ?

Deux ateliers par mois. Et parfois,
quelques ateliers en petit groupe selon
les besoins des projets.

> Quand et où se tiennent les réunions ?

Les mercredis après-midi,
au service Municipal de la Jeunesse, situé
au 3 rue Marcel Duhamel (à côté du skate parc).

> Qui préside le CME ?

Le Maire ou son représentant ainsi qu'un repré-
sentant du SMJ. Les projets sont évoqués lors des
bureaux municipaux adultes.

Renseignements au Service Municipal de
la Jeunesse : 01 64 90 64 53



VILLE
D'ARPAJON

*Implique-toi
dans ta ville*

**LE CONSEIL
MUNICIPAL
DES ENFANTS
2016/2017**

ÉDITO DE CHRISTINE LUFT 1^{ère} ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DES AFFAIRES SCOLAIRES, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Un conseil municipal de jeunes doit permettre à tous nos jeunes de participer activement à la vie de leur cité. Se socialiser, c'est apprendre à vivre ensemble, c'est promouvoir des valeurs de liberté et de responsabilité. Rejoins le Conseil Municipal des Enfants arpajonnais !

ÉDITO DE VIOLAINE SABBADIN, RESPONSABLE DU SERVICE JEUNESSE D'ARPAJON

Devenir conseiller Municipal des enfants c'est se former à la citoyenneté, comprendre les responsabilités qu'implique un statut d' élu, porter la parole de tous les enfants arpajonnais, réfléchir à ce que l'on voudrait dans sa ville et faire des projets pour les habitants. Etre conseiller c'est une vraie responsabilité ! Si tu veux être élu, il faudra t'engager jusqu'au bout.

ÉDITO DES JEUNES ÉLUS DU CME 2012/2014

Le Conseil Municipal des Enfants permet d'apprendre à se comporter comme des futurs citoyens ! C'est un engagement sérieux ! En tant qu' élu vous allez pouvoir faire plein de projets et plein de propositions pour votre ville. Si tu as des idées, il faut candidater ! Tu vas apprendre à organiser des projets et à travailler en collectif. En participant aux commémorations, tu vas comprendre pourquoi elles sont si importantes. Au CME, on découvre, on apprend et on se met en mouvement. Moi ça m'a plu, à toi d'être élu.

UN CME, POURQUOI ?

- pour t'impliquer dans la vie municipale (cérémonies, vœux du maire, Foire aux Haricots...)
- pour comprendre le fonctionnement de ta ville
- pour proposer et/ou monter des projets
- pour participer à l'amélioration de ton cadre de vie
- pour faire tes premiers pas vers l'écocitoyenneté

UN CME, POUR QUI ?

Les jeunes arpajonnais scolarisés sur la commune en classes de CM1 et CM2.

UN CME, COMMENT ?

En remplissant recto verso le coupon d'appel à candidature et en le remettant à la mairie d'Arpajon dans une boîte dédiée.

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

(à déposer avant le 04/11/2016 en mairie)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Tel :

Établissement scolaire :

.....

Classe :

Je soussigné

.....

déclare me porter candidat(e) aux élections

du Conseil Municipal des Enfants

qui se dérouleront à partir du 8 novembre 2016.

Fait à Arpajon, le

Signature